

La papauté en Hongrie (1453-1481) : engagement financier ou militaire ?

BENJAMIN WEBER

« Il fut décidé que cet argent serait envoyé en Hongrie et mis à ta disposition pour lever et conduire des soldats, cavaliers et fantassins, en nombre et pour une durée fixés par les nécessités et les obligations du temps et selon les modalités qu'exigera et requerra cette entreprise. »
(Paul II)

Benjamin Weber

Doctorant à l'Université Toulouse II le Mirail. Thème de recherche : la lutte contre les Turcs chez les papes du XV^e siècle, de Martin V à Sixte IV, sous ses aspects militaires, financiers, diplomatiques, idéologiques, de propagande.

AUX PREMIÈRES heures du 14 août 1464, Enea Silvio Piccolomini, pape depuis six ans sous le nom de Pie II, mourut à Ancône. Il était arrivé dans cette ville un mois auparavant, déjà malade mais bien décidé à passer en Grèce pour y mener une offensive contre les Turcs ottomans. La mauvaise coordination avec la flotte vénitienne ne lui permit pas de s'embarquer et il s'éteignit sans même avoir commencé à réaliser son rêve. Cette mort émouvante a souvent été interprétée comme un des tous derniers actes de l'épopée des croisades.¹ Tel le pape rendant son dernier souffle sur les rivages de l'Adriatique, la croisade se serait éteinte au milieu du XV^e siècle, ultime espoir, grandiose mais inutile, de mener une armée de tous les chrétiens contre les infidèles. Après Pie II, ses successeurs se seraient détournés de ce noble dessein et, absorbés par la politique italienne, se seraient limités à apporter un soutien financier aux rares puissances en lutte pour la défense de la chrétienté, la Hongrie en particulier.

En 1886, Adolf Gottlob fut le premier à attirer l'attention sur les mentions d'envoi d'argent de Rome vers la Hongrie de Mathias Corvin dans les comptes des mines d'alun pontificales. Il notait le don de 57 500 ducats d'or en 1465, de 10 000 ducats de Hongrie l'année suivante, de 15 000 ducats en 1469 et de 18 000 en 1471.² La même année, Ludwig von Pastor utilisait la même source pour souligner l'importance de l'aide financière accordée par Paul II à la Hongrie. Il mentionnait en plus un envoi de 40 000 ducats en 1464 mais oubliait le paiement de 1469.³ En 1948, Charles Singer reprit ces mêmes chiffres pour son étude sur l'industrie de l'alun.⁴ Trente ans plus tard Kenneth M. Setton fit à son tour allusion à ces volumes de comptes mais ses notes prouvent qu'il ne les avait pas consultés : il se contenta des chiffres donnés par Gottlob.⁵ Ce dossier a été repris plus récemment par Iulian Damian. Une lecture attentive des sources lui a permis de mettre en évidence le fonctionnement de ces financements mais, lui non plus, ne s'est pas intéressé à l'utilisation concrète de ces sommes.⁶ Cette énumération n'a aucune prétention à l'exhaustivité.⁷ Mais elle met en évidence le nombre restreint de sources utilisé pour l'étude du soutien pontifical à la Hongrie. Tous les travaux se limitent à l'examen des registres de comptes, riches par la quantité d'informations fournies, mais peu précis sur la destination réelle des dépenses engagées. Les auteurs divergent sur l'interprétation de ces données. Certains – comme Pastor – louent l'importance des sommes consacrées à la défense de la chrétienté ; d'autres – tel Setton – pointent leur médiocrité au regard du coût global d'une offensive. Mais tous s'accordent pour y voir le signe d'une évolution de la politique pontificale en Orient. Le volontarisme de Pie II et ses velléités de mener, en personne, une expédition militaire, furent remplacés par une stratégie bien différente de Paul II, qui préféra aider financièrement Mathias Corvin.

Cette vision pose pourtant certains problèmes. La croisade était, depuis 1095, un des principaux éléments de légitimation du pouvoir pontifical sur la chrétienté. Alors que la papauté faisait face, au XV^e siècle, à de multiples oppositions et contestations, on voit mal pourquoi elle se serait détournée de la lutte contre les infidèles, pièce essentielle dans l'affirmation de son autorité. Est-il logique d'imaginer les Souverains Pontifes se décharger d'une de leur mission fondamentale sur des princes laïcs, et les y aider par des envois réguliers d'argent, sans aucune garantie quant à l'utilisation de ces sommes, ni aucune possibilité de contrôler leur usage ? Ce travail voudrait tenter de résoudre cette contradiction, par une étude des modalités de l'intervention pontificale en Hongrie entre 1453 et 1481.⁸ L'examen en parallèle des sources comptables et d'autres documents issus des archives pontificales donne en effet un éclairage bien différent sur le financement de la guerre contre les Ottomans. La rupture de la mort de Pie II s'atténue et la politique du Saint-Siège en Hongrie retrouve une

logique générale, plus conforme à l'importance prise par la guerre, et la croisade en particulier, dans la définition du pouvoir pontifical.⁹

MALGRÉ LES velléités de Pie II, les Souverains Pontifes, retenus par les affaires politiques de la ville de Rome et de la péninsule italienne, ne se rendirent jamais en Europe centrale. Ils devaient donc s'y faire représenter par des légats *a latere*, véritables incarnations du pape sur le front anti-ottoman, entretenus de manière presque permanente en Hongrie. Giuliano Cesarini avait été nommé en mars 1442 et mourut sur le champ de bataille de Varna en novembre 1444.¹⁰ Juan Carvajal fut dépêché dans l'empire, en Pologne, Bohême et Hongrie en août 1447 et y demeura jusqu'en juin 1461.¹¹ Il fut remplacé par Girolamo Lando, envoyé à la fin de l'année 1459 pour négocier l'obédience du roi de Bohême au Saint-Siège, dont la juridiction et les compétences s'accrurent ensuite considérablement et qui demeura dans ces régions jusqu'en 1466.¹² Après lui, partirent Lorenzo Roverella, entre 1468 et 1472, Marco Barbo, entre 1472 et 1474 et Domenico Camisati, entre 1475 et 1477.¹³ La mission de tous ces membres éminents de la curie – cardinaux ou évêques – était d'inciter les princes chrétiens à la paix pour organiser la guerre contre les ennemis de l'Église – Turcs ou Hussites selon les cas. Mais ils se heurtèrent aux inextricables rivalités entre les souverains chrétiens : prétentions impériales sur la Hongrie, ambitions territoriales de Mathias Corvin, visées polonaises et hongroises sur la Bohême, et, bien sûr, nationalisme virulent des Hussites. Cette activité diplomatique de la papauté en Europe centrale est aujourd'hui bien connue. Pourtant, un autre aspect de l'activité de ces légats est plus souvent passé sous silence. Envoyés pour organiser la défense de la chrétienté contre les Turcs, ils étaient logiquement chargés de recruter et de conduire des armées sur le champ de bataille.

Calixte III affirmait ainsi en 1456 avoir chargé Juan Carvajal d'inciter le roi de Hongrie, l'empereur et les princes germaniques à prendre les armes mais aussi de rassembler une armée terrestre.¹⁴ En 1460, le cardinal Bessarion, parti pour représenter le pape à la diète impériale d'Augsbourg, fut autorisé à nommer des capitaines pour conduire contre les Turcs tous ceux qui voudraient prendre les armes.¹⁵ En 1471 encore, Marco Barbo reçut le droit de « réunir une armée pour la conduire à la guerre [contre les Turcs] et d'élire en notre nom et en celui de l'Église romaine un ou plusieurs autres capitaines ». ¹⁶ Les aspects militaires n'étaient donc jamais oubliés dans les instructions aux légats, même s'ils étaient bien moins développés que les questions diplomatiques. Habités au maniement des armes et au commandement de troupes en Italie, ou au moins entourés d'hommes familiers de ce genre d'activité, les légats n'avaient nul besoin de descriptions précises sur la manière de réunir une armée.

Ils n'en devaient pas moins recruter des soldats – volontaires ou mercenaires, les rassembler, les équiper et les conduire au combat.

Cette théorie, on le sait, fut rarement mise en pratique. Dans la majorité des cas, l'impossibilité d'organiser une offensive commune avec les princes laïcs rendit inutile la mobilisation de troupes pontificales en Hongrie. Mais toutes les fois où des souverains chrétiens partirent contre les Ottomans, des envoyés du pape combattirent avec eux. En 1443 et 1444, Giuliano Cesarini était à la tête d'une armée et la conduisit aux côtés de Ladislas de Pologne.¹⁷ Quatre ans plus tard, Cristoforo Garatone accompagna Jean Hunyadi dans son expédition et mourut en combattant sur le champ de bataille de Kosovo Polje.¹⁸ Les événements du siège de Belgrade en 1456 sont bien connus : les hommes conduits par les légats y apportèrent un soutien précieux aux armées hongroises. La propagande pontificale exalta le peuple démuné qui, armé de sa seule foi, avait victorieusement affronté la puissante armée ottomane ; Hunyadi, peu satisfait de ne pas avoir toutes les troupes sous son commandement direct, dénigra ces paysans indisciplinés. Mais en réalité, les envoyés pontificaux, Juan Carvajal, Giovanni de Capistrano et Francesco de Oddi, avaient soigneusement recruté des hommes à travers la Hongrie et l'empire et leur avait fait suivre une stratégie précise, quoique différente de celle préconisée par Hunyadi. L'armée qui participa à la libération de la ville était sans doute plus proche d'une troupe de mercenaires, menée par des généraux expérimentés que d'une foule de pauvres hères, conduits par un prédicateur exalté.¹⁹

Une série de documents conservés aux archives d'État de Rome permet également d'apercevoir l'activité militaire des légats en Hongrie, Lorenzo Roverella et Rudolf de Rüdeseheim, lors de la guerre contre les Hussites entre 1468 et 1470.²⁰ Ils dépensèrent à cette occasion plus de quarante mille ducats pour stipendier des capitaines hongrois. Un baron de Bohême, burgrave suprême de Prague et « capitaine général du royaume de Bohême catholique », un « seigneur d'*Invetonia* [?] et capitaine des croisés »,²¹ un comte du château de Montpilsér à Prague, et bien d'autres, reçurent des sommes importantes en provenance de Rome, destinées à équiper des combattants contre Georges de Podiebrad. Les légats prirent soin de conserver les quittances de ces paiements et les firent parvenir à Rome, où elles furent intégralement recopiées dans les comptes de la croisade. Ce dossier permet donc d'étudier les mécanismes concrets de financement des troupes pontificales en Hongrie. Sa conservation est exceptionnelle, mais rien ne dit qu'il ait été unique. Tout porte à croire, au contraire, que de telles opérations relevaient des fonctions habituelles des légats en Europe centrale. Recevoir de l'argent de Rome et l'utiliser pour engager des mercenaires était une opération dans la théorie, sinon dans la pratique des activités des envoyés pontificaux en Hongrie.

LES ENVOIS d'argent en Hongrie doivent être étudiés dans le contexte d'une implication militaire directe de la papauté sur le front hongrois. En octobre 1459, Juan Carvajal reçut 15 264 florins d'or du pape, explicitement envoyés « pour payer des gens d'armes et autres nécessités contre les Turcs ». ²² Du temps de Paul II, les livres de comptes sont moins précis et se contentent d'allusions vagues: « pour envoyer au roi de Hongrie », voire « pour la subvention de la foi catholique » ou « pour la protection et la défense de la croisade ». ²³ Faut-il y voir une évolution profonde de la stratégie pontificale ou bien un simple changement dans les modes de tenue des registres ? Pour répondre à une telle question, il est nécessaire d'élargir le champ d'étude au-delà des seuls volumes de comptes. La bonne conservation des archives de la caisse de la sainte croisade – chargée de gérer les finances de la guerre contre les Turcs – et de nombreuses autres lettres pontificales permet heureusement de compléter ces informations trop imprécises.

À la mort de Pie II, les cardinaux décidèrent, *sede vacante*, de ne pas poursuivre l'expédition engagée. Les soldats furent congédiés, les croisés volontaires dispersés et la flotte assemblée fut, peu à peu, démembrée. Il restait à s'occuper du trésor de guerre qui s'élevait à 40 314 florins d'or, soit près d'un septième du budget annuel de la papauté. ²⁴ Le 17 août, trois jours après la mort de Pie II, les cardinaux ordonnèrent que cette somme soit envoyée au doge de Venise pour que ce dernier la fasse parvenir en Hongrie. ²⁵ Six semaines plus tard, une lettre de Paul II à Girolamo Lando, apportait des précisions intéressantes. ²⁶ Le pape commençait par rappeler la détermination de ses prédécesseurs pour lutter contre les Ottomans et affirmait vouloir faire de même. Il désirait donc d'aider la Hongrie, rempart et bouclier de la foi, et enjoignait son légat à s'entendre avec Mathias Corvin pour mettre au point une stratégie commune. ²⁷

*Par ailleurs, poursuivait le pape, durant la vacance du siège apostolique, la somme de quarante mille trois cent quatorze florins d'or de la chambre a été attribuée au très cher fils Cristoforo Mauro, doge des Vénitiens, par le sacré collège dont nous faisons alors partie. Cette somme avait été levée par notre prédécesseur Pie sur les terres de l'Église pour l'expédition contre les Turcs. Il fut décidé que cet argent serait envoyé en Hongrie et mis à ta disposition pour lever et conduire des soldats, cavaliers et fantassins, en nombre et pour une durée fixés par les nécessités et les obligations du temps et selon les modalités qu'exigera et requerra cette entreprise. Ces hommes, ainsi que ceux qui avaient été assemblés du temps de notre prédécesseur Pie II lors de sa croisade (*occasione cruciata*) seront menés sous l'étendard de la foi vivifiante en suivant les itinéraires et la manière décrits dans les instructions que nous t'avons envoyées et en fonction de ce qu'il semblera le plus approprié.*

Paul II confirma ces décisions et donna à son légat tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de cette mission. L'argent avait donc bel et bien été envoyé en Hongrie, mais Mathias Corvin n'en fut absolument pas bénéficiaire. Les 40 000 ducats étaient destinés à l'envoyé pontifical qui devait s'en servir pour poursuivre l'œuvre entamée par Pie II : rassembler les hommes déjà mobilisés, en engager d'autres si nécessaire, et mener cette armée contre les Turcs. Cette entreprise, bien sûr, devait être menée de concert avec le roi de Hongrie. Il ne s'agissait ni d'une aide économique à Mathias Corvin, ni d'une offensive pontificale isolée. Paul II soutenait militairement la guerre contre les Ottomans en engageant sur place des soldats pour combattre aux côtés de l'armée hongroise.

Quelques mois plus tard – le 24 mai 1465 – 57 000 florins d'or furent de nouveau dépensés par la caisse de croisade en faveur de la Hongrie. Là encore, un autre document donne de ce paiement une image bien différente de celle communément admise. Il s'agit d'un serment prêté par les deux ambassadeurs de Mathias Corvin, Jan Csezmicci, évêque de Pécs – Janus Pannonius – et Jan Rozgonyi, devant Giovanni de Tornabuoni, représentant de Pietro de Médicis, dépositaire de la caisse de la sainte croisade.²⁸ Celui-ci leur avait remis 30 200 ducats de Venise en numéraire et une lettre de change d'une valeur de 25 000 florins d'or de Venise, encaissable dans cette même ville. Rapporté en monnaie de la chambre apostolique, le total s'élevait à 57 000 florins. Le lendemain, les envoyés hongrois reçurent de nouveau 1 052 florins de Venise – 1 200 florins de la chambre. Mais le pape voulut prendre quelques assurances quant au devenir de cet argent. Les deux ambassadeurs signèrent une reconnaissance de dette qui, pour plus de sécurité, fut recopiée deux fois : la première dans le livre de compte de la sainte croisade et la deuxième dans les registres de la chambre apostolique. Surtout, le texte précisait clairement ce que les ambassadeurs devaient faire de cette somme : « Pour qu'ils portent tout cet argent en Hongrie et le remettent et donnent au nom de notre très saint seigneur le pape au révérend père Girolamo, archevêque de Crète, nonce et orateur de notre très saint seigneur le pape dans ces régions, pour que ce même archevêque et le roi de Hongrie aient cet argent pour l'utiliser, le distribuer et le dépenser pour l'honneur de Dieu et l'usage de la sainte croisade et l'aide à la guerre contre les Turcs, ennemis de la croix du Christ, de manière aussi intelligente, utile et profitable que possible. »

Les 1 200 autres ducats, quant à eux, constituaient le salaire annuel de Girolamo Lando.²⁹ Le légat pontifical et le roi de Hongrie étaient donc tous deux destinataires de cet argent, mais de manière très différente. Lando devait le recevoir, le conserver puis décider, en accord avec Mathias Corvin, de son

utilisation. Ce dernier bénéficierait des 57 000 florins de manière indirecte, par l'aide militaire des armées pontificales. Un an plus tard, presque jour pour jour, un autre ambassadeur de Mathias Corvin, Giorgio Amdo, préposé de Pècs, reçut 10 902 ducats et 16 sous pour la guerre contre les Turcs.³⁰ Je n'ai pu trouver aucune information supplémentaire sur la destination et l'utilisation réelle de cette somme. Le même jour, cependant, l'orateur hongrois reçut 327 ducats pour la pension versée au *Turchetto*. Ce prétendu frère de Mehmed II se trouvait alors en Hongrie sous la direction de Girolamo Lando, qui se chargeait habituellement de son entretien.³¹ Il est permis de penser, mais sans certitude, que les 10 000 ducats étaient également destinés au légat pontifical, comme l'avaient été les sommes données les deux années précédentes.

À partir de 1469, le financement de la guerre contre les Hussites fut plus complexe. Les deux envoyés du pape en Hongrie, Rudolf de Rüdesheim et Lorenzo Roverella payèrent eux-mêmes, on l'a dit, le salaire d'un certain nombre de capitaines hongrois. Mais ils offrirent aussi 15 000 ducats directement à Mathias Corvin, qui en fit quittance le 5 mai 1469.³² Ces paiements se poursuivirent durant les deux années suivantes : Lorenzo Roverella reçut 12 000 ducats le 18 juin 1470 puis 8 605 le premier janvier suivant et 20 000 deux semaines plus tard.³³ Sur ce dernier montant, il fut spécifié que 3 000 étaient destinés à son salaire et le reste au roi de Hongrie. Mais cette simple mention dans un livre de compte ne suffit pas pour affirmer que Mathias Corvin fut réellement destinataire de cette somme : comme en 1464 et 1465, il pourrait s'agir d'une clause de style pour désigner l'aide militaire au roi de Hongrie.

Sans la supprimer complètement, Sixte IV abolit la plupart des prérogatives de la caisse de la sainte croisade. Durant son pontificat (1471-1484), les registres de comptes se contentent de mentionner les frais de la gestion des mines d'alun et la pension des réfugiés orientaux à Rome. Moins bien renseignée, la politique pontificale ne fut pas modifiée pour autant. Un des volumes de quittances de la chambre apostolique renferme ainsi l'examen des comptes de Domenico Camisati, évêque de Rieti, établi le 21 février 1477.³⁴ Le légat avait reçu 69 603 ducats de Venise et en avait dépensé trois de plus, dont il fit généreusement cadeau à la chambre apostolique. Le document porte en marge la mention « quittance au seigneur évêque de Rieti pour l'argent porté au roi de Hongrie »,³⁵ mais le texte précise bien que le légat avait été envoyé « au très illustre roi et dans les régions de la Hongrie pour porter certaines sommes d'argent pour la défense et l'expéditions contre le Turc inhumain et pour les distribuer entre les soldats et les mercenaires du très excellent roi ». ³⁶ La stratégie de Sixte IV était exactement la même que celle promue par Paul II. Des sommes importantes étaient envoyées pour aider Mathias Corvin, mais elles

n'étaient pas directement données au roi. Elles étaient confiées à un légat pour financer des troupes, mises ensuite à disposition du roi pour ses expéditions contre les ennemis de l'Église.

LA VISION de la stratégie pontificale après la mort de Pie II donnée par ces documents diffère donc fortement de celle offerte par les registres de compte. Loin de se décharger de la lutte contre les Turcs sur Mathias Corvin en lui envoyant de l'argent, les papes des années 1460 et 1470 poursuivirent la politique imaginée par leurs prédécesseurs : confier des sommes importantes à leurs légats pour équiper des soldats, puis les conduire au combat contre les Ottomans. Ces hommes n'étaient pourtant pas destinés à avancer seuls contre l'ennemi mais à appuyer militairement l'armée hongroise. En 1459, Pie II écrivit ainsi à Juan Carvajal pour lui annoncer l'envoi imminent de 20 000 florins destinés à mener une armée contre les Ottomans. Il lui rappelait cependant que les armées de Mehmed II s'étaient récemment retirées de Grèce et que, vu la grande pauvreté de l'Église romaine, il était préférable de s'abstenir, autant que faire se peut, de dépenser cet argent.³⁷ Comme ils l'avaient fait en 1443-1444 et en 1456 contre les Turcs ou en 1469-1470 contre les Hussites, les soldats payés par la papauté en Hongrie se contentaient de renforcer l'armée de Mathias Corvin. Si aucune armée hongroise n'était levée, l'argent n'était sans doute pas dépensé.

Cette dernière constatation amène une dernière question, que la documentation pontificale ne permet pas de résoudre complètement. Quel était le statut exact de ces hommes ? S'agissait-il de mercenaires engagés par les légats, de volontaires, entraînés et équipés par le soin du pape ou bien de contingents recrutés par les généraux hongrois et payés par Rome ? À qui obéissaient-ils ? Les troupes étaient-elles commandées par les légats ou bien intégrées dans l'armée du roi et entièrement assimilées aux autres contingents hongrois ? Quelle était la part du pape dans la définition de leurs objectifs et stratégies ? En un mot, ces hommes combattaient-ils sous une bannière ornée d'une tiare et de clefs ou d'un corbeau tenant en son bec un anneau ? La vraisemblance incite à imaginer que la papauté se réserva un certain contrôle sur les troupes financées par ses soins, mais l'étendue de ces prérogatives demeure inconnue. Quoi qu'il en soit, les légats n'étaient pas uniquement chargés d'inciter les rois à partir à la guerre, ni même de recruter des combattants mais de conduire physiquement des hommes à la guerre. Comme le faisaient les grands cardinaux-condottieri en Italie, les légats du pape en Hongrie passèrent sans doute plus de temps à cheval, ceints d'une armure que dans les cours, revêtus d'habits de cérémonie ou, à plus forte raison, dans les églises, parés d'un chasuble. □

Notes

1. Par exemple R. Aubenas et R. Ricard, « L'Église et la Renaissance (1449-1517) », in *Histoire de l'Église*, éd. A. Fliche et V. Martin, vol. XV, Paris, 1992, p. 64-65 ; Alphonse Dupront, *Le mythe de Croisade*, Paris, 1997, p. 360-367. Sur l'interprétation de ce départ, voir Franco Cardini, « La repubblica di Firenze e la crociata di Pio II », *Rivista di storia della Chiesa in Italia* (Rome), XXXIII (1979), p. 455-482, ou Nancy Bisaha, « Pope Pius II and the Crusade », in *Crusading in the Fifteenth Century: Message and Impact*, éd. Norman Housley, Londres-New York, 2004, p. 39-52.
2. A. Gottlob, *Aus der Camera Apostolica des 15. Jahrhunderts. Ein Beitrag zur Geschichte des Päpstlichen Finanzwesens und des Endenden Mittelalters*, Innsbruck, 1886, p. 291. Il s'agit des volumes actuellement conservés aux archives d'État de Rome (Archivio di Stato di Roma) sous la côte ASR, Cam. I, vols. 1233, 1234 et 1235. Le don de 1471 était en réalité de 17 000 ducats (ASR, Cam. I, vol. 1235, f. 102^r).
3. L. von Pastor, *Histoire des papes depuis la fin du Moyen-Âge*, vol. IV, Paris, 1914, p. 77-78.
4. C. Singer, *The Earliest Chemical Industry : An Essay in the Historical Relations of Economics and Technology Illustrated from the Alum Trade*, Londres, 1948, p. 144. Jean Delumeau (*L'alun de Rome*, Paris, 1962, p. 158) recopie ces informations mais a l'honnêteté de citer Singer.
5. K. M. Setton, *The Papacy and the Levant, 1274-1571* (= *Memoirs of the American Philosophical Society*, XCVII, CXXIII, CXXXIV, CXLII), vol. II, Philadelphie, 1978, p. 276.
6. I. Damian, « La Depositeria della Crociata (1463-1490) e i sussidi dei pontefici romani a Mattia Corvino », *Annuario dell'Istituto Romeno di Cultura e Ricerca Umanistica di Venezia*, VIII (2006), p. 135-152. L'auteur publie l'intégralité des mentions d'envois d'argent à destination de la Hongrie.
7. D'autres références, en particulier à l'historiographie hongroise, sont données par Damian, p. 135-137.
8. La politique agressive du sultan Mehmed II envers la Hongrie entraîna un rapprochement entre la Hongrie et la papauté qui justifie ces limites chronologiques. À partir de 1481, l'attitude plus conciliante de Bayezid II puis les tensions importantes entre Mathias Corvin et Innocent VIII modifièrent sensiblement les formes de l'engagement pontifical sur le front antiottoman.
9. Sur ce point, voir D. A. Chambers, *Cardinals and War : The Military Church in Renaissance and Early Modern Europe*, Londres, 2006, p. 53-109.
10. Archivio Segreto Vaticano (ASV), Cité du Vatican, Reg. Vat. 382, ff. 206^v-208^r.
11. ASV, Reg. Vat. 386, ff. 7^r-8^r.
12. ASV, Reg. Vat. 473, ff. 5^r-6^r. Sur Girolamo Lando, voir Dan Ioan Mureșan, « Girolamo Lando, titulaire du Patriarcat de Constantinople (1474-1497), et son rôle dans la politique orientale du Saint-Siège », *Annuario dell'Istituto Romeno di Cultura e Ricerca Umanistica di Venezia*, VIII (2006), p. 153-258.
13. ASV, Reg. Vat. 540, ff. 26^v-30^v ; 679, ff. 15^r-16^v ; 680, ff. 37^r-77^r. La liste n'est qu'indicative et demanderait à être complétée par des recherches plus approfondies.

14. ASV, Arm. XXXIX-7, ff. 8^v-9^r.
15. ASV, Reg. Vat. 475, ff. 49^r-52^v.
16. ASV, Reg. Vat. 680, ff. 37^r-40^v (« Congregando exercitu in ducem belli et capitaneum unum vel plures [...] nostro et Ecclesie romane nomine eligendi »).
17. Pál Engel, Gyula Kristó et András Kubinyi, *Histoire de la Hongrie médiévale*, vol. II, Rennes, 2008, p. 199.
18. Luigi Pesce, « Cristoforo Garatone trevigiano, nunzio di Eugenio IV », *Rivista di storia della Chiesa in Italia*, XXVIII (1974), p. 23-93.
19. N. Housley, « Giovanni da Capistrano and the Crusade of 1456 », in *Crusading in the Fifteenth Century*, p. 94-115 ; Setton, II, p. 171-182.
20. ASR, Cam. I, vol. 1235, ff. 183^r-188^r. Voir František Beneš, « Depositeria generale della crociata », *Československý Časopis Historický* (Prague), XIV (1966), 5, p. 738-757 (en tchèque; je remercie Lucka Nussbergerová qui a bien voulu traduire pour moi cet article).
21. ASR, Cam. I, vol. 1235, f. 184^v (« Capitaneus generalis regni Bohemie catholico ; Dominus Invetonia necnon capitaneus cruce signatorum »).
22. ASR, Cam. I, vol. 834, f. 122^v (« In solutionibus gentum armorum et aliorum opportunitatibus contra dictos Turcos »).
23. ASR, Cam. I, vol. 1233, f. 121^v (« Per mandare al re d'Ungaria ») ; 1234, f. 219^v (« Pro subventionem fidei catholice ») ; 1235, ff. 127^r, 133^r (« In subsidium et defensionem cruciate »).
24. Il s'agit bien sûr du budget « normal », c'est-à-dire qui ne prend pas en compte les recettes liées à la guerre contre les Turcs. Voir Carol Bauer, « Studi per la storia delle finanze papali durante il pontificato di Sisto IV », *Archivio della romana società di storia patria* (Rome), L (1927), pp. 319-400 ; Peter Partner, « The Budget of the Roman Church in the Renaissance Period », in *Italian Renaissance Studies*, éd. Francis Jacob, Londres, 1960, p. 256-278 ; Mario Carravale, « Entrate e uscite dello stato della chiesa in un bilancio della metà del Quattrocento », in *Per Francesco Calasso. Studi degli allievi*, Rome, 1977, p. 167-190.
25. ASR, Cam. I, vol. 1233, f. 121^v.
26. ASV, Reg. Vat. 519, ff. 150^v-151^r.
27. ASV, Reg. Vat. 519, ff. 150^v-151^r.
28. ASR, Cam. I, vol. 1234, ff. 41^r-42^r, recopié dans ASV, Cam. Ap., Div. Cam. 34, ff. 66^v-67^r.
29. Il percevait en effet cent ducats par mois, comme le dit explicitement le paiement de ASR, Cam. I, vol. 1234, f. 205^r.
30. ASR, Cam. I, vol. 1234, f. 226^r ; vol. 1235, f. 133^r, note 10 000 ducats, envoyés le 28 avril.
31. ASR, Cam. I, vol. 1235, f. 127^r. Sur le *Turchetto*, voir Franz Babinger, « Bayezid Osman (*Callixtus Ottomanus*), ein Vorläufer und Gegenspieler Dschem-Sultans », *La nouvelle Clío* (Bruxelles), III (1951), p. 349-388.
32. ASR, Cam. I, vol. 1235, f. 187^r.
33. ASR, Cam. I, vol. 1235, ff. 98^v, 102^r.
34. ASR, Cam. I, vol. 1230, f. 35^{r-v}.

35. ASR, Cam. I, vol. 1230, f. 35^r.
36. ASR, Cam. I, vol. 1230, f. 35^v.
37. ASV, Arm. XXXIX-9, f. 79^{r-v}.

Abstract

The Papacy in Hungary (1453–1481): Financial or Military Commitment?

Being the main representative of the struggle against the Turks, Matthias Corvinus quickly became the champion of the popes, who placed in him all of their hopes and offered him increasing support. Best known in this respect is the economic aid, which in fact represented only a part of a much larger and comprehensive policy. However, as time went by and various popes occupied the Holy See, the forms of this assistance evolved considerably, and direct financial aid became dominant over the other forms of support. Still, this change should not be seen, as it is often the case, as indicating the disengagement of a papacy no longer interested in the struggle against the Turks, but rather as a new strategy demonstrating that the papacy had adapted to the new context from the second half of the 15th century.

Keywords

Paul II, Matthias Corvinus, *Depositeria della Crociata*, the Late Crusade